

291/20

EC/MLR

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 19 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoirs : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC, Sonia FLOCH à Chantal COLLÉOU

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024

Objet : Demande de financement auprès du Conseil Départemental pour les travaux de la rue Even Charruel

Monsieur Le Maire expose au Conseil que suite aux travaux de remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement entrepris par Morlaix Communauté, rue Even Charruel débutés en 2021, il convient de réaménager la route.

Ces travaux consistent en le rabotage de la chaussée et la réalisation d'un tapis d'enrobés.

Par ailleurs, des travaux de sécurisation sont également prévus (création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou Chaucidou, de placettes surélevées et réduction de la largeur de la chaussée).

Monsieur Le Maire fait savoir que le Conseil Municipal a sollicité également le Fonds Départemental de sécurité routière 2024 pour les travaux de sécurisation.

Il indique qu'un financement complémentaire peut être obtenu du Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement de la voirie à hauteur de 100 % sur le rabotage et l'enrobé.

Plan de financement du projet :

	Dépenses TTC	Recettes TTC
Travaux réfection voirie	141 441,52 €	
Travaux de sécurisation	6 220,00 €	
Fonds départemental de sécurité routière		5 000,00 €
Morlaix Communauté		20 000,00 €
Financement Conseil Départemental		82 060,75 €
Autofinancement de la commune		40 600,77 €
TOTAL TTC	147 661,52 €	147 661,52 €

Monsieur Le Maire demande à l'autoriser à déposer auprès du Conseil Départemental une demande de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte le projet de réalisation des travaux d'aménagement de la Rue Even Charruel**
- **Accepte le plan de financement présenté par Monsieur le Maire**
- **Autorise le Maire à solliciter un financement auprès du Conseil Départemental du Finistère**
- **Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Éric CLOAREC

Cyrielle MOY